

DEPARTEMENT

DE LA COMMUNE de SAINT VICTOR
03410

ALLIER

Date :

Séance du **26 MARS 2021**

Numéro :

L'an Deux mil vingt et un
et le Vingt six mars
à 18H

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
16	19	17

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : **Jean-Pierre GUERIN**

Présents : **GUERIN. LESPIAUCQ. BRAUD. FERANDON. GENESTE. MARRET. CHANAL. MAGNAUX. AUCOUTURIER. CENDRE. SANTIAGO. PASQUIER. FREITAS. BAUDOIN. RAINHA. BERNALIER**

Date de la convocation
19 MARS 2021

Absents excusés : **LECOMTE. TAILHARDAT. ROUSSEAU**

Date d'affichage
19 MARS 2021

Absent :

M. TAILHARDAT donne pouvoir à M. BRAUD

Secrétaire(s) : Dominique MAGNAUX

Avis sur la demande de permis de construire pour un parc éolien sur les communes de Viplaix, Courçais et Mesples

Objet de la Délibération

(Délibération 2021-03-014)

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture et affichage au public

le

M le Maire rappelle aux conseillers municipaux que la Préfecture de l'Allier a sollicité par un courrier en date du 18 février 2021 l'avis de la commune de Saint-Victor sur le projet de parc éolien prévu sur les communes de Viplaix, Courçais et Mesples, avis qui sera joint au dossier d'enquête publique.

Il précise qu'à priori le raccordement de ce projet se ferait au poste source de La Dure, ce qui implique que l'est de la commune soit traversé par ces nouveaux réseaux à enterrer. Le projet soumis à l'enquête publique ne donne aucune précision sur leur localisation précise et les modalités techniques, notamment de remise en état des espaces publics ainsi traversés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

EMET un avis très **RESERVÉ** sur ce projet de parc éolien prévu sur les communes de Viplaix, Courçais et Mesples, du fait :

- des incertitudes de passage des réseaux à Saint-Victor pour son raccordement au réseau de transport public,
- de l'inquiétude sur la capacité résultante de raccordement à La Dure de projets ultérieurs saint-victoriens,

SOUHAITE obtenir rapidement des précisions sur la localisation précise et les modalités techniques du passage des réseaux, afin de lever ces réserves.

Pour extrait conforme,
Le 29 mars 2021,
Le Maire,
Jean-Pierre GUERIN





Accusé de réception

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Acte reçu par: Sous-Préfecture de MONTLUCON

Nature transaction: AR de transmission d'acte

Date d'émission de l'accusé de réception: 2021-03-31(GMT+1)

Nombre de pièces jointes: 1

Nom émetteur: SAINT-VICTOR

N° de SIREN: 210302626

Numéro Acte de la collectivité locale: 21_02346

Objet acte: DELIB 2021-03-014 AVIS PC PARC EOLIEN

Nature de l'acte: Délibérations

Matière: 9.1-Autres domaines de compétences des communes

Identifiant Acte: 003-210302626-20210326-21_02346-DE
